

UTILISER FACEBOOK

Fiche élève réalisée par Sandrine Leturcq

1 2



Que fait-on généralement sur Facebook ?

On soumet une actualité à notre communauté :

- on met à jour son statut ;
- on commente le mur de ses amis ;
- on publie des photos/vidéos ;
- on crée un événement ;
- on partage des choses qui nous intéressent : actualité, photo, vidéos, événements.

On peut créer une page si on a une activité à proposer ou à promouvoir (artistique, entreprise, association, hobby, etc.). Facebook propose un service payant pour faire de la publicité (en coût par impression ou coût par clic).

On peut jouer à de nombreux jeux.

On ne sait pas toujours pourquoi on y va, mais on y va : on devient vite *addict*... Pourquoi ? Parce que le principe du site ne repose pas sur des informations personnelles statiques de l'utilisateur (j'aime jouer au foot, etc.), mais sur des informations dynamiques qui passent très vite sur le fil d'actualité. Plus l'utilisateur se manifeste sur le site, plus il existe pour les autres, d'autant plus s'il est « liké »...

Pourquoi s'inscrire sur Facebook ?

Pour découvrir ce qu'est un réseau social, comment cela fonctionne.

Pour suivre l'actualité de ses amis ou d'autres structures.

Pour faire comme les autres, pour obtenir la reconnaissance des autres, pour être intégré.

Pour disposer d'un moyen de se valoriser, timide ou pas.

Pour se forger une identité, une e-réputation.

Pourquoi ne pas s'inscrire sur Facebook ?

Pour protéger sa vie privée !

Chaque application ou jeu que vous utilisez lui donne accès à vos informations personnelles.

Par ailleurs, les photos, vidéos ou informations publiées sur Facebook, peuvent être :

- divulguées sans le consentement des intéressés avec des conséquences possibles sur la vie privée ou professionnelle (ruptures, licenciements, si le contenu est accessible aux « amis des amis », voir le jugement du conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt du 19 novembre 2010) ;
- détournées par des personnes mal intentionnées (par exemple des photos dénudées de mineurs utilisées pour des sites de rencontre pour adultes) ;
- utilisées à des fins publicitaires : depuis ses débuts, Facebook utilise les informations personnelles pour des besoins de marketing.

Aussi, les nouvelles conditions d'utilisation de Facebook aux États-Unis peuvent-elles effectivement faire craindre, dans un avenir proche, l'utilisation éventuelle de votre nom et de la photographie de votre profil à des fins publicitaires, par exemple auprès d'une marque sur laquelle vous avez cliqué « j'aime ».

De plus, Facebook généralise, aux États-Unis, l'identification des internautes sur les photographies grâce au logiciel de reconnaissance faciale pour *tagger* par défaut les photos de profil des usagers (comme Google avec Picasa) et les stocker dans une base de données. Il n'est pas autorisé pour l'instant à le faire en Europe.

Enfin, Facebook ne permet pas le « droit à l'oubli ». Facebook n'efface rien : même si vous cliquez sur « supprimer », seuls les liens permettant d'accéder à vos données le seront, mais vos données, elles, seront conservées, même si vous vous désinscrivez du réseau. Or vous avez toute la vie encore devant vous : souhaitez-vous que des événements que vous avez vécus à l'adolescence ressortent un jour, sans que vous l'ayez décidé ?

N.B. : La loi européenne de protection des données autorise chaque utilisateur de Facebook, vivant en dehors des États-Unis ou du Canada, à avoir accès à ses données, voire à obtenir une copie de ses données personnelles. En théorie, car dans les faits, le délai peut être très long, et vos données n'être transmises que partiellement.

La bonne façon d'utiliser Facebook

Créez un **profil privé**, avec un **pseudo**, que seuls vos amis pourront voir : par sécurité, ne donnez ni votre nom ni votre prénom, mais un pseudo que vous communiquerez à vos amis « réels ». Qui sait si une fois dans la vie active, vous n'aurez pas envie de faire table rase de tout ce que vous avez publié durant vos années de collège et de lycée !

Paramétrez votre profil Facebook :

- cliquez sur le petit mécanisme en haut à droite, puis sur « confidentialité » : modifiez « qui peut voir mon contenu » pour restreindre aux seuls « amis » que vous avez acceptés sur Facebook ;
- cliquez ensuite dans « Journal et identification » : modifiez « qui peut publier dans votre journal » en choisissant « moi uniquement » ;
- à la proposition « examiner les publications dans lesquelles vos amis vous identifient avant qu'elles n'apparaissent dans votre journal » : cliquez sur « oui » ;
- à la proposition « examiner les identifications que d'autres ajoutent à vos propres publications avant qu'elles n'apparaissent sur Facebook » : cliquez sur « oui » ;
- pour valider les autres propositions : cliquez sur « amis ».

Que publier sur Facebook ?

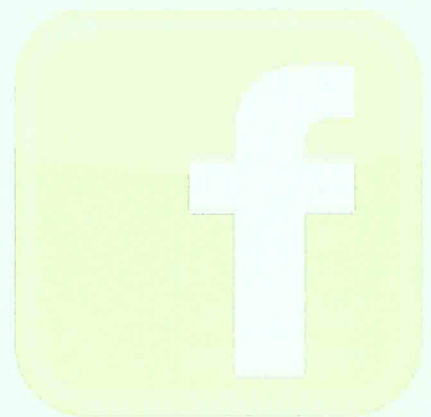
Évitez les photographies représentant des personnes (votre entourage ou vous-mêmes, vos professeurs...).

Ne publiez jamais de propos diffamatoires ou insultants sur une personne ou sur un sujet d'actualité.

Évitez d'accepter des applications ou des jeux : ces derniers auront alors accès à vos données personnelles. Beaucoup de ces jeux existent en dehors de Facebook, sous la même forme ou sous une forme équivalente.

Contrôlez régulièrement dans votre « historique personnel » (voir dans « Confidentialité ») les traces que d'autres ou vous-mêmes avez laissé avec votre identité.

Publiez ce que vous faites et non ce que vous êtes.



Alors, que peut-on bien publier sur Facebook si on doit en dire le moins possible sur soi et sur les autres ?

Peut-être tout simplement faut-il éviter de publier et se contenter de suivre l'actualité des autres*... Et quand vous recevez une invitation à un événement, allez-y : vous y rencontrerez réellement vos « amis » et, certainement, vous vous en ferez d'autres !



* Pour aller plus loin, lire l'article d'O. Le Deuff sur la documentation de soi, en page 72 de ce numéro.